

ROYAN

Habitat 17 reste « sous surveillance », pour bénéficier d'un abattement sur sa taxe foncière

Les élus municipaux de tous bords ont répété, lundi 15 décembre, leur vigilance au respect des conditions de cet abattement de 62 000 euros : agir – réellement – pour l'« amélioration du cadre de vie des locataires »

Ronan Chérel
r.chérel@sudouest.fr

Si Habitat 17 ne se savait pas déjà à « sous surveillance », à Royan, Patrick Marengo l'a rappelé au bailleur social public. Le maire a usé ce lundi 15 décembre, en conseil municipal, du même vocabulaire que son premier adjoint, Didier Simonnet, en janvier 2025, lors de l'adoption de la convention courant jusqu'en 2030 et encadrant l'abattement de 30 % dont Habitat 17 bénéficie sur la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). À Royan, Habitat 17 en bénéficie au titre des quelque 305 logements locatifs sociaux que l'office public gère dans le « quartier prioritaire de la ville » (QPV), qui englobe les quartiers Marne-Yeuse, Touvent et l'ex-Robinière, qui deviendra courant 2026 les Hauts de Royan et où s'ajouteront 68 logements supplémentaires.

Lundi 15 décembre encore, le maire de Royan a abondé dans le sens des élus, de la majorité comme des oppositions, demandant une vigilance particulière sur la réalité des dépenses sur lesquelles Habitat 17 fonde les 62 000 euros d'abattement prévus en 2026. Ce montant doit correspondre au financement d'autant d'« actions pour l'amélioration du cadre de vie des locataires ». Pen-

dant des années, Habitat 17 aurait en réalité financé une partie de ses charges fixes normales avec l'argent de cet abattement fiscal, des travaux, des dépenses sans réelle plus-value sur « l'amélioration » de l'environnement de ses locataires.

« Deux sujets à surveiller »

Les éventuels écarts d'Habitat 17 ne passent plus sous les radars. Les échanges entre élus lundi 15 décembre illustrent que le sujet ne peut plus être mis sous la table. « Habitat 17, peut-être pour des raisons financières liées à la situation financière du Département, n'était pas très rapide pour entamer certains travaux, d'isolation, d'huissieries, notamment. Ça fait

« On a fait un point très détaillé, on a mis beaucoup de pression sur Habitat 17 »

deux sujets à surveiller : le fait que cette convention d'actions soit bien respectée et le fait que les travaux aussi soient rigoureusement exécutés », a relevé l'élue d'opposition Nouvelle R Thomas Lafarie.

Patrick Marengo a rassuré son futur adversaire lors des prochaines élections municipales. « Ce sera surveillé de près. Plusieurs



Habitat 17 gère 305 logements dans le périmètre du « quartier prioritaire de la ville », autour de Marne-Yeuse. R. C.

réunions ont eu lieu au centre socioculturel, avec les locataires, les représentants des locataires, Habitat 17, réunions auxquelles j'ai assisté. On a fait un point très détaillé, on a mis beaucoup de pression sur Habitat 17. »

Les autres aussi

Dans le strict domaine des actions permettant à Habitat 17 de bénéficier d'un abattement sur sa taxe foncière, les élus observent une amélioration. « Ce n'est peut-être pas parfait, mais c'est déjà beau-

coup », met au crédit du bailleur social l'élue déléguée au logement, Bruno Jarroir.

La confiance – relative, dans le cas présent – n'exclut pas le contrôle. L'élue d'opposition Royan à gauche Jacques Guiard estime nécessaire de continuer à « exercer un contrôle tatillon (sur Habitat 17), non seulement sur la façon dont il remplit ses missions en liaison avec l'abattement de taxe foncière, mais aussi sur la façon dont il remplit ses missions de bailleur social ».

Jacques Guiard ne dispense pas de cette nécessité d'un « contrôle tatillon » les autres bailleurs sociaux, privés eux, opérant à Royan, car « le défaut d'entretien des immeubles HLM n'est pas un privilège d'Habitat 17 ». « La plupart des bailleurs sociaux ont une certaine inertie à suivre l'entretien, remettre en état », concédait effectivement l'élue au logement Bruno Jarroir, expliquant avoir aussi, en lien avec différents services de la Ville, un regard vigilant sur les bailleurs privés.

ROYAN

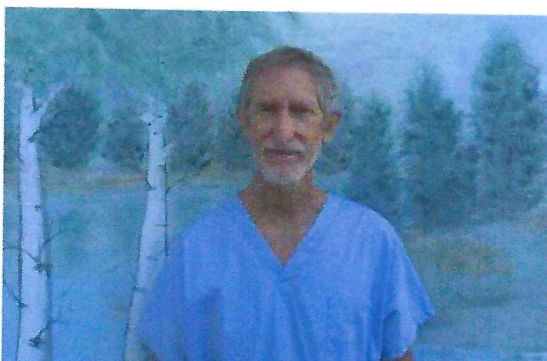
Le cardiologue bordelais en route vers l'Élysée en dédicace

Le Dr Paul Montserrat, qui exerce depuis quarante ans comme cardiologue interventionnel à Bordeaux, a sorti un livre en autoédition intitulé « Dr France Président 2027 » qui doit le « propulser vers l'élection présidentielle »

Une blague ? Un poisson d'avril ? Le cardiologue interventionnel bordelais Paul Montserrat, « qui exerce depuis quarante ans en Gironde », est des plus sérieux lorsqu'il dit brigue l'élection présidentielle en 2027. Et pour l'y amener, le médecin a sorti au mois de novembre dernier un livre en autoédition intitulé « Dr France Président 2027 » qu'il viendra dédicacer à l'espace culturel du Leclerc de Royan samedi

20 décembre à partir de 10 heures. L'intéressé a annoncé publiquement sa candidature le samedi 13 décembre à Marmande. À 65 ans, celui qui « a soigné ses patients un par un, veut maintenant soigner tous les Français (sic). »

« C'est mon ami Pierre Lemaître, le prix Goncourt, qui m'a poussé à écrire ce livre qui explique mon projet et suit ma campagne par anticipation avec des passages dans



Le cardiologue bordelais sera au Leclerc de Royan en dédicace samedi 20 décembre. P.M.

des émissions de télévision », explique-t-il en espérant que ça devienne réalité. Les bénéfices des ventes seront reversés aux Restos du cœur pour les repas de Noël

2025. « J'en ai vendu environ 350. L'espère arriver à mille à la fin du mois de décembre », souligne le cardiologue. À votre bon cœur !

Stéphane Durand

On en parle

Un concert de Noël

Royan. Après Notre-Dame de Royan en 2021, Yaroslava Dautry-Shevlyuga (soprano et piano) revient pour un nouveau programme de Noël en compagnie de Rachel Navarro (Mezzo) le dimanche 21 décembre à 20 h 30 en la chapelle Notre-Dame-des-Anges à Pontillac. Ce concert de Noël invite petits et grands à un voyage musical sous les lumières de Noël où deux voix s'unissent pour célébrer la joie et l'émotion à travers 24 chants de Noël, traditionnels et contemporains. Extraits du programme : Silent Night, Jingle bells, All I want for Christmas, Amazing Grace, Ave Maria (Schubert, Caccini), Let it snow... Billetterie sur internet et le site HelloAsso ou sur place à partir de 20 heures. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.